



Accessibilité et cinéma

mars 2023

Sophie Jardillier
Cheffe du service des études et des statistiques



Sommaire

- L'accessibilité des établissements aux **personnes à mobilité réduite et usagers en fauteuil roulant (PMR/UFR)**
 - L'accessibilité des établissements et des salles
 - L'emplacement des places PMR/UFR
- L'accessibilité des établissements aux **malvoyants**
 - L'accessibilité des établissements et des salles
 - Les équipements et séances spéciales
 - L'accessibilité du site internet
- L'accessibilité des établissements aux **sourds et malentendants**
 - L'accessibilité des établissements et des salles
 - Les équipements et séances spéciales
- L'accessibilité : formation du personnel et communication externe
 - La formation du personnel sur l'accueil et les équipements
 - La communication externe sur l'accessibilité



Contexte



Définition du handicap

« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. », loi du 11 février 2005, art. 14

Classification des handicaps

Une classification des handicaps est établie à l'aide de **5 grandes catégories** :

- le handicap **moteur**,
- le handicap **sensoriel** (visuel, auditif),
- le handicap **psychique** (pathologies perturbant la personnalité),
- le handicap **mental** (déficiences intellectuelles)
- et les **maladies invalidantes**.

Source : *Définition-Classification des handicaps*, CIH et OMS.

Cette étude porte sur les enjeux d'accessibilité des salles de cinéma des personnes en situation de **handicap sensoriel** et/ou **moteur**.

12 millions de Français environ (sur 66 millions) touchés par un handicap



1,7 million atteints d'une déficience visuelle



10 millions atteints d'une déficience auditive



850 000 avec une mobilité réduite (PMR) dont 45 % en fauteuil roulant (UFR)

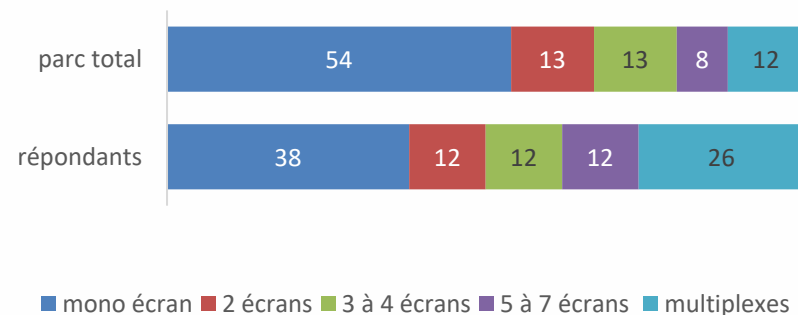


574 répondants en ligne

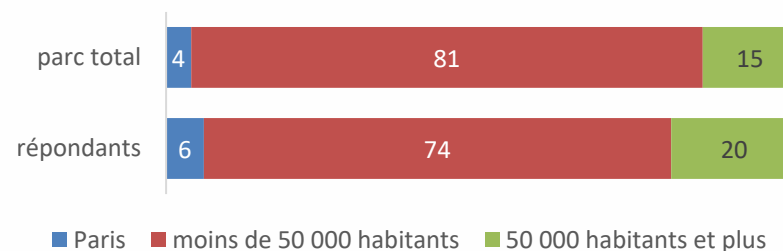
28 % du parc français

- **Sondage en ligne** lancé en 2022 à destination des exploitants
 - Ouvert du 29 septembre au 5 décembre 2022
- Des résultats par type d'établissements
 - Selon le nombre d'écrans et la localisation géographique
- Une **surreprésentation des multiplexes**
 - 26 % des établissements répondants sont des multiplexes, contre 12 % du parc français
 - Une sous-représentation des mono-écrans : 38 % des répondants, contre 54 % du parc
- Une répartition selon la commune d'implantation relativement proche de celle du parc

Répartition selon le nombre d'écrans



Répartition selon la commune d'implantation





Une faible part d'établissements totalement accessibles mais une forte volonté

18 % des établissements (101) ont la totalité de leurs salles accessibles PMR/UFR et peuvent proposer des séances en audiodescription, SME et avec son renforcé



143 établissements ont au moins une de leurs salles accessibles PMR/UFR et peuvent proposer des séances en audiodescription, SME et avec son renforcé (25 %)



549 établissements ont au moins une salle accessible à au moins une forme de handicap
4 % des établissements ne sont pas du tout accessibles



28 % des établissements prévoient de **nouvelles installations**



Deux freins majeurs à l'accessibilité

53 % des établissements dont les salles ne sont pas encore totalement accessibles n'ont pas l'intention d'installer de nouveaux équipements pour les personnes en situation de handicap.

2 principales raisons évoquées :



- L'établissement ne reçoit **pas de demande** du public



- L'établissement n'a pas suffisamment de **budget** pour s'équiper et se former



40 % des établissements déclarent avoir besoin d'être accompagnés ou conseillés dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité de leur établissement

Plus fortes proportions de demandeurs :

- **46 %** des établissements de 1 à 2 écrans
- **50 %** des établissements parisiens

Autres freins évoqués par les exploitants :

- *Architectural*
- *Dépendance aux versions distributeurs*
- *Manque d'informations*



L'accessibilité des établissements aux personnes à mobilité réduite et usagers en fauteuil roulant (PMR/UFR)



Plus des 2/3 des établissements totalement accessibles aux PMR/UFR

68 % des établissements déclarent être totalement accessibles PMR et UFR (intégralité des espaces de l'établissement y compris les salles de projection)



88 % des établissements déclarent proposer au moins une salle accessible PMR et UFR



84 % des mono-écrans soit 183 mono-écrans du panel

99 % des multiplexes parmi lesquels **97 %** déclarent proposer 5 salles accessibles ou plus
88 % des multiplexes ont toutes leurs salles accessibles PMR /UFR



56 % des établissements parisiens
90 % pour les établissements des petites et grandes communes



37 % des établissements déclarent avoir des bornes de retrait des billets accessibles PMR et UFR



75 % des établissements (hors salles) déclarent être accessibles PMR et UFR

Espaces accessibles :

- Accueil / Hall / Caisse
- Circulations / Ascenseurs
- Toilettes



63 % des mono-écrans
98 % des multiplexes



50 % des établissements parisiens
84 % des établissements des communes de 50 000 habitants ou plus



12 % des établissements ont obtenu une dérogation PMR et UFR



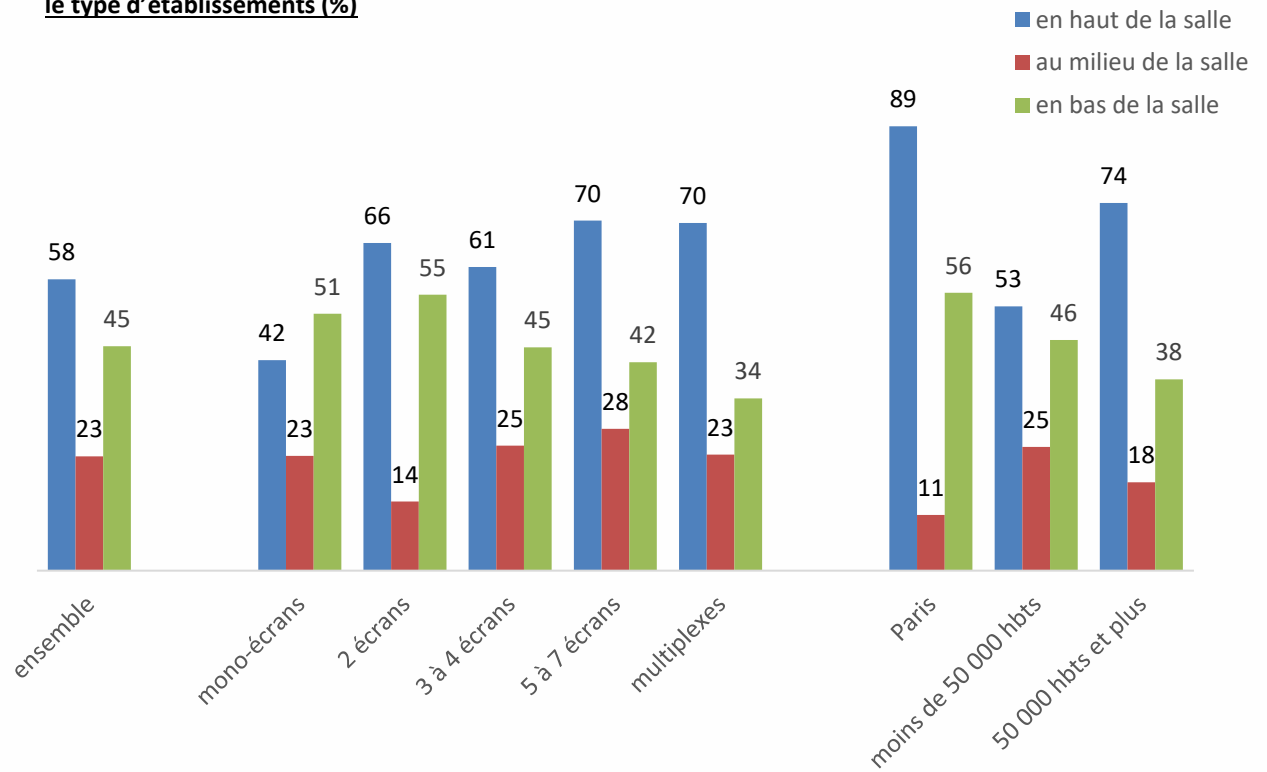
PMR / UFR

Des emplacements plutôt en haut de la salle



- **114 établissements** déclarent **plus de 2 emplacements** différents PMR et UFR
- Les places PMR et UFR sont davantage disposées en haut (58 %) et en bas de la salle (45 %)
- Des emplacements davantage en **bas de la salle dans les mono-écrans**
- Des emplacements davantage en **haut de la salle dans les cinémas parisiens et les multiplexes**

Part des établissements équipés selon l'emplacement des places PMR/UFR dans la salle et le type d'établissements (%)



Source : CNC – sondage en ligne auprès des exploitants de salles de cinéma. Base : 508 établissements proposant au moins une salle accessible PMR / UFR.



L'accessibilité des établissements aux malvoyants





Malvoyants



71 établissements déclarent être entièrement accessibles pour les malvoyants (12 %)



59 % des établissements déclarent proposer au moins une salle pouvant offrir une séance d'audiodescription



41 % des établissements mono-écran soit **88 mono-écrans** du panel
76 % des multiplexes parmi lesquels **60 %** déclarent proposer 5 écrans ou plus pouvant offrir une séance audiodécrite



87 % des établissements parisiens
75 % des établissements de grandes communes
53 % des établissements de petites communes



40 % des établissements (hors salles) déclarent être accessibles pour les malvoyants

Les espaces de circulations et ascenseurs proposent un ou des dispositifs d'accessibilité aux malvoyants comme :



- des bandes de guidage
- des rampes d'appui
- de la signalétique en braille
- des balises sonores



29 % des mono-écrans
56 % des multiplexes



5 établissements déclarent avoir des bornes accessibles aux malvoyants.



Malvoyants

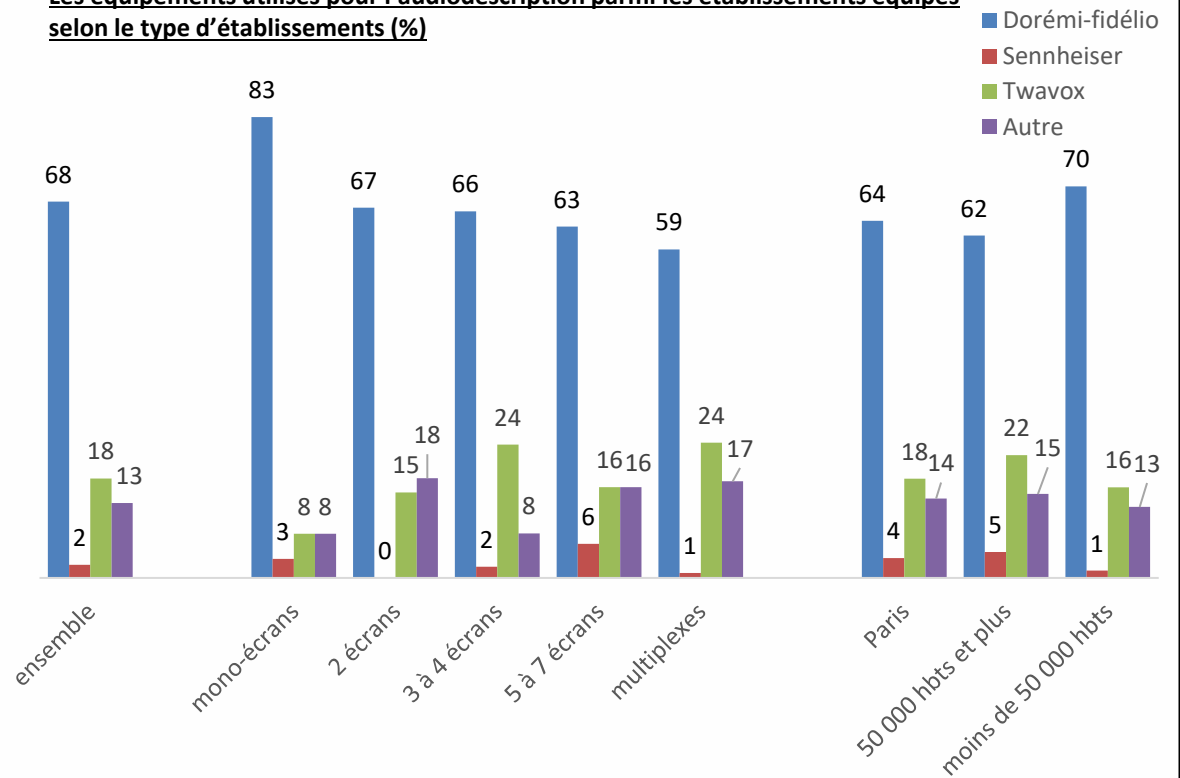


L'équipement Dorémi-fidélio est le plus largement utilisé



- 4 établissements déclarent disposer de plus de 2 équipements pour l'audiodescription.
- Pour les exploitants utilisant un autre dispositif, l'équipement **Audioeverywhere** est le plus employé (pour 29 établissements).
- 83 % des mono-écrans équipés utilisent le dispositif Dorémi-fidélio
- 24 % des multiplexes utilisent le dispositif Twavox
- L'équipement **Sennheiser** est très peu utilisé par les établissements.

Les équipements utilisés pour l'audiodescription parmi les établissements équipés selon le type d'établissements (%)



Source : CNC – sondage en ligne auprès des exploitants de salles de cinéma. Base : 341 établissements proposant l'audiodescription.



Malvoyants



206 établissements déclarent organiser au moins une fois par semaine des séances en audiodescription



➤ **60 % des établissements équipés déclarent organiser au moins une fois par semaine des séances en audiodescription**



➤ **66 % des multiplexes équipés** déclarent organiser au moins une fois par semaine une séance en audiodescription.

➤ **45 % des mono-écrans équipés.**

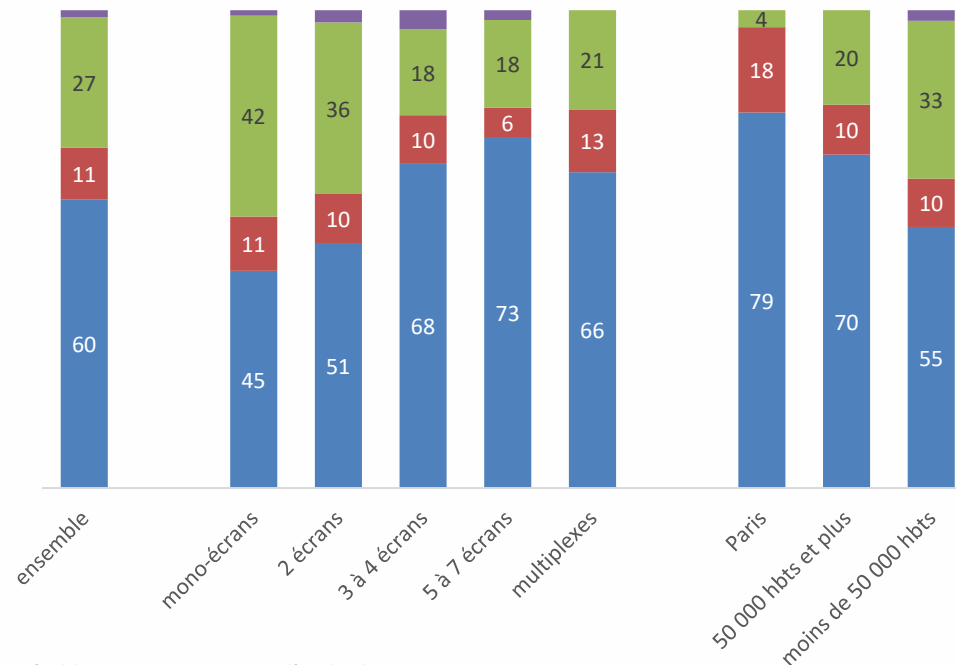


➤ **79 % des établissements parisiens équipés**

➤ **70 % des établissements équipés situés dans une commune de 50 000 habitants ou plus.**

Fréquence des séances d'audiodescription des établissements équipés selon le type d'établissement (%)

- une fois par semaine
- une fois par mois
- une fois par an
- non réponse



Source : CNC – sondage en ligne auprès des exploitants de salles de cinéma. Base : 341 établissements proposant l'audiodescription.



Malvoyants



Moins d'1/4 des établissements ont un site accessible aux malvoyants

24 % des établissements déclarent que leur site internet est accessible aux personnes malvoyantes

Cela concerne **28 % des établissements équipés** pour l'audiodescription



- **7 %** des établissements de 1 à 2 écrans
- **30 %** des établissements de 3 à 7 écrans
- **49 %** des multiplexes



- **40 %** des établissements se situant dans une commune de 50 000 habitants et plus
- **19 %** des établissements se situant à Paris ou dans une commune de moins de 50 000 habitants



- **15 %** des mono-écrans déclarent ne pas avoir de site internet
- **3 %** des établissements déclarent avoir fait évaluer l'accessibilité de leur site internet par des personnes en situation de handicap



L'accessibilité des établissements aux sourds et malentendants (SME)



70 % des établissements équipés d'au moins un dispositif dans au moins une salle



S M E

165 établissements (29 %) sont équipés à la fois d'un dispositif de sous-titrage SME et de son renforcé
851 salles (31 %) sont équipées à la fois d'un dispositif de sous-titrage SME et d'un son renforcé



60 % des établissements proposent au moins une salle pouvant offrir une séance de sous-titrage SME

1990 salles (73 %) sont équipées pour pouvoir proposer des séances avec sous-titres SME



37 % des établissements mono écran
80 % des multiplexes



75 % des établissements parisiens et des établissements de grandes communes
55 % des établissements de petites communes



38 % des établissements proposent au moins une salle pouvant offrir une séance de son renforcé

985 salles (36 %) sont équipées d'un son renforcé



34 % des établissements mono écran
39 % des multiplexes



62 % des établissements parisiens
36 % des établissements de petites et grandes communes



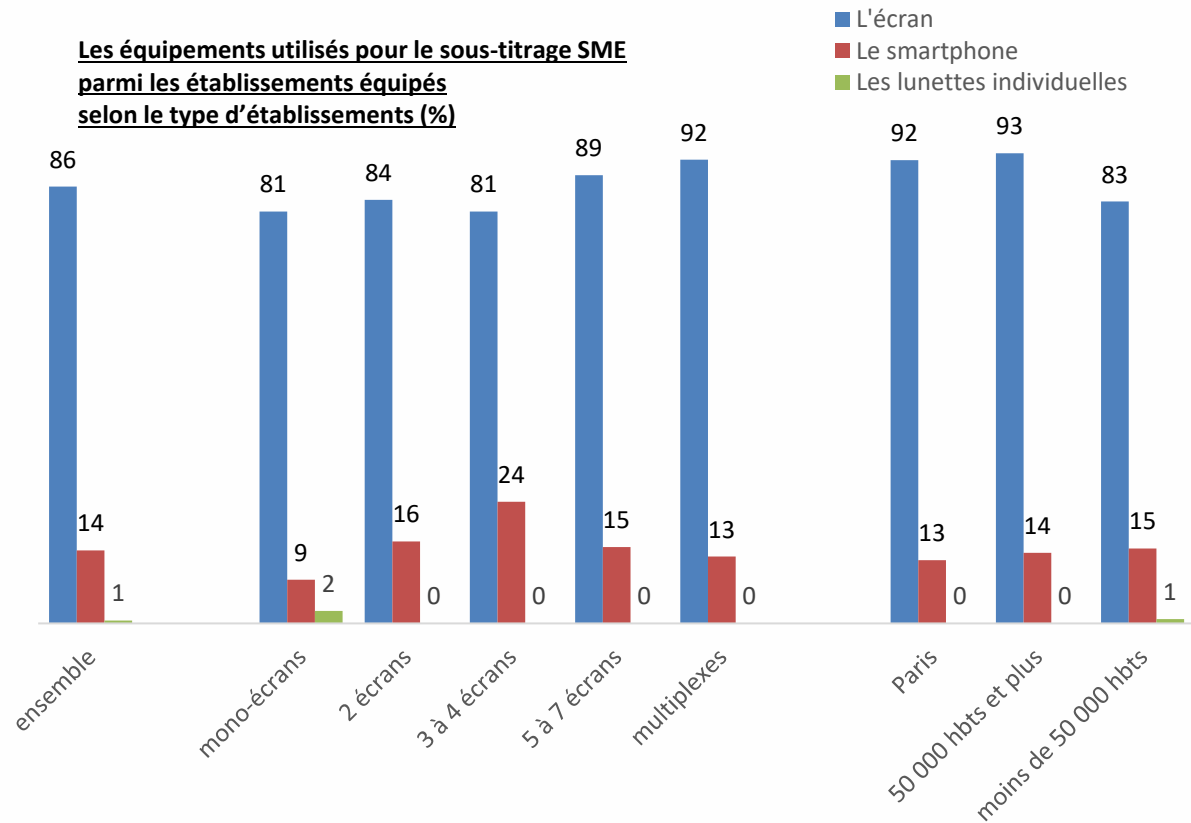
S M E

Le sous-titrage SME principalement à l'écran, quelque soit le type d'établissement



86 % des établissements équipés SME proposent le sous-titrage SME à l'écran

Les équipements utilisés pour le sous-titrage SME parmi les établissements équipés selon le type d'établissements (%)



Source : CNC – sondage en ligne auprès des exploitants de salles de cinéma. Base : 346 établissements pouvant proposer le sous-titrage SME.



44 % des établissements équipés déclarent organiser au moins une fois par semaine des séances SME à l'écran



➤ **59 % des multiplexes équipés qui proposent des séances collectives SME** déclarent organiser au moins une fois par semaine une séance sous-titrée SME à l'écran

➤ **24 % des mono-écrans équipés**

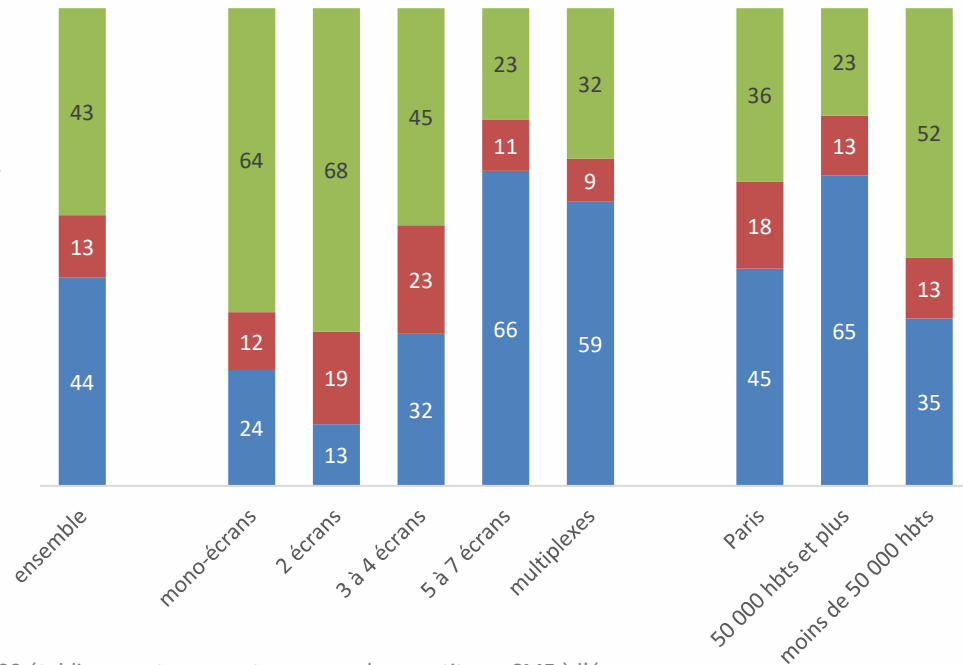


➤ **45 % des établissements parisiens équipés**

➤ **65 % des établissements équipés situés dans une commune de 50 000 habitants ou plus**

Fréquence des séances SME parmi les établissements équipés SME à l'écran selon le type d'établissement (%)

■ une fois par semaine
■ une fois par mois
■ une fois par an



Source : CNC – sondage en ligne auprès des exploitants de salles de cinéma. Base : 299 établissements pouvant proposer du sous-titrage SME à l'écran.



L'accessibilité : la formation du personnel et la communication externe





Près des ¾ des établissements déclarent former leur personnel pour accueillir les spectateurs en situation de handicap



72 %* des établissements déclarent que leur personnel est formé pour accueillir les personnes en situation de handicap
73 %** des établissements accessibles à au moins une forme de handicap

Pour ceux qui ne le sont pas, les principales raisons évoquées sont les suivantes :

- La direction **n'a pas connaissance des formations**
- Pour 16 établissements (de 1 à 3 écrans) de petites communes, l'équipe est principalement composée de **bénévoles**



67 %** des établissements déclarent que leur personnel est formé à l'utilisation du matériel spécifique ou à la bonne information du public pour qu'il puisse utiliser le matériel dédié



48 %** des établissements déclarent que leur personnel se charge de l'entretien et de la vérification de l'état de marche des équipements au moins une fois par semaine



Plus de la moitié des établissements déclarent rendre visible leur programmation aux personnes en situation de handicap



59 % des répondants déclarent renseigner sur leur site internet la programmation adaptée aux spectateurs en situation de handicap sensoriel ainsi que l'information concernant l'accessibilité.

- **73 %** des établissements équipés **sous-titrage SME**.
- **70 %** des établissements équipés **audiodescription**.
- **69 %** des établissements équipés **son renforcé**.
- **60 %** des établissements proposant au moins une salle équipée **PMR/UFR**.



- **40 %** des établissements de 1 à 2 écrans
- **68 %** des établissements de 3 à 7 écrans
- **93 %** des multiplexes



- **87 %** des établissements se situant à Paris ou dans une commune de 50 000 habitants et plus
- **49 %** des établissements se situant dans une commune de moins de 50 000 habitants



Environ ¼ des établissements informent de leur programmation adaptée les spectateurs en situation de handicap sensoriel sur Allociné



27 % des établissements déclarent que la programmation adaptée aux spectateurs en situation de handicap sensoriel et l'information concernant l'accessibilité sont visibles sur **Allociné**.

39 % des 101 établissements totalement équipés.



A c c è s L i b r e

Seulement **5 %** des établissements déclarent connaître la plateforme **Accès libre**.



A u t r e s s u p p o r t s

- Programme papier
- Affiches
- Réseaux sociaux





66 % des établissements procèdent à une vérification auprès du distributeur de films

290 établissements (66 %) procèdent à une vérification auprès du distributeur de films



76 % des multiplexes vérifient systématiquement auprès des distributeurs que le film programmé comporte les pistes requises pour l'accessibilité

65 % des établissements de 2 à 7 écrans

55 % des mono écrans



87 % des établissements parisiens vérifient systématiquement auprès des distributeurs que le film programmé comporte les pistes requises pour l'accessibilité

80 % des établissements se situant dans une commune à 50 000 habitants et plus

59 % pour ceux de moins de 50 000 habitants



A retenir

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et usagers en fauteuil roulant est la plus répandue
- Faible taux d'établissements organisant des séances accessibles chaque semaine pour les personnes en situation de handicap sensoriel malgré des salles plutôt bien équipées
 - Environ 60 % d'établissements ont des salles équipées pour les malvoyants ou les sourds et malentendants
 - Les séances audiodécrites sont les plus fréquemment organisées (36 % des répondants déclarent organiser au moins une séance audiodécrite par semaine)
- Les cinémas les plus accessibles, quel que soit le handicap, sont les multiplexes et les cinémas situés à Paris ou dans une grande commune
- Si le secteur se montre volontaire sur le sujet du handicap, il reste plusieurs marges de progression :
 - l'accessibilité des espaces d'accueil et de circulation
 - la fréquence des séances accessibles aux handicaps sensoriels
 - la communication autour de l'accessibilité de l'établissement et des séances
- Les exploitants font par ailleurs état d'un besoin d'accompagnement sur le sujet



Merci

